

BELLOT

Lettre d'information

Novembre 2016

Chères Bellotières et Bellotiers,

Voici bientôt la fin de l'année 2016, avec ses cérémonies (*11 novembre*), ses manifestations (*soirée beaujolais, vide ta chambre, marché de Noël*) et le spectacle de Noël (*le samedi 17 décembre*).

Après l'évolution de la présentation du site internet (www.mairie-bellot.fr), c'est la lettre d'information qui change de format (*actualités municipales, vie associative, échos de commerce ...*). Ce bulletin municipal c'est un nouveau format pour plus d'informations et de clarté.

Les élections municipales complémentaires des 26 juin et 03 juillet derniers ont permis au conseil municipal d'être maintenant au complet. La participation a été forte (*50% des inscrits ont voté*).

Les travaux réalisés sur la commune en 2016 ont été nombreux. Aménagement de l'espace public (*espace Jean Lebon et Robert Bedel, Square Marcel Mader, Place de l'Église*), des travaux de voirie (*Rue des Avônes, les Hauts Champs, Doucy, Saincy et la signalisation du village*), des travaux de nettoyage suite aux inondations de Mai/Juin (*Ru du Tartre, Ru de Ville*), et des travaux de sécurité routière (*Bellot et Doucy*)...

L'ensemble de ces travaux a été mené avec un seul objectif : Le respect du budget communal et l'intérêt général.

La place de l'Église a encore été le théâtre de regroupements comme en 2015 (*bruit et tapage*), suite à un dépôt de plainte et une rencontre entre Madame La Sous-Préfète et la Gendarmerie, la quiétude est revenue.

Ce sont de nombreux habitants qui ont participé aux animations du village (*brocante, exposition de peintures, les foulées vertes, le 14 juillet, la course cycliste et le repas du CCAS*).

Enfin grâce à Monsieur Robert Max Antoni, ancien Conseiller Municipal de Bellot et Président d'une Fondation pour la Promotion de l'Urbanisme, la commune de Bellot sera représentée le 29 novembre prochain au Prix Art-Urbain 2016 sur le thème : « *l'Espace Public : Bien Commun Des Citoyens* », qui a pour but de promouvoir l'Art Urbain.

À l'approche de cette fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes.

C'est avec plaisir que nous nous retrouverons le samedi 07 janvier 2017 à 18h00 pour les vœux du Maire et de son Conseil Municipal.

Le Maire, François HOUSSEAU

BELLOT

Lettre d'information

Rentrée scolaire

Grâce à l'arrivée de nouvelles familles sur notre bourg, l'école a vu son effectif évoluer. À ce jour, 76 enfants dont 1 toute petite section effectuent leur scolarité sur notre commune.

Evolution des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

Des réunions en Mairie en présence des parents d'élèves et de certaines associations de la commune ont permis d'aboutir à la mise en place d'actions sur un thème commun. Lors d'une rencontre de début d'année ce thème a été présenté aux parents et pour mener au mieux ces actions, il leur a été indiqué qu'une participation financière leur sera demandée à partir du 1^{er} janvier 2017.

La somme de 15,00 € par trimestre et par enfant permettra d'acquérir du matériel pour la mise en place des activités. Pour les fratries un coût global de 20,00 € sera sollicité quel que soit le nombre d'enfants.

Aire de jeux

Cet été, l'aire de jeux a fait peau neuve et s'appelle dorénavant le square MADER en hommage à son mécène.

Celle-ci est ouverte de 08h00 et 17h00.



Aménagement de l'Aire Jean Lebon et Robert Bedel, anciens adjoints

Elle est située au bas de la rue du Tartre.



Sécurité aux abords de la piscine

Depuis le mois de juin, une barrière est installée en amont de l'entrée de la piscine pour sécuriser le passage des piétons et ainsi permettre d'apporter une certaine sérénité lors des entrées et sorties.

En-dehors de la période d'ouverture de la piscine, la barrière est ouverte.

BELLOT

Lettre d'information

Le prix art urbain

Robert Max Antoni, ancien Conseiller Municipal est aujourd'hui le Président de l'association « *Séminaire Robert Auzelle* » qui a pour but la Promotion de l'Art Urbain et qui décerne chaque année un Prix.



Le thème pour l'année 2016 est le suivant : « *Mettre en valeur l'Espace Public, Bien Commun Des Citoyens* ». La commune de Bellot sera représentée à cette occasion par M^r Housseau le 29 novembre à la Défense en catégorie hors concours.

Éclairage

Suite à la contractualisation d'un nouveau marché de maintenance des candélabres (*poteaux d'éclairage*) de la commune, un dispositif numérique a été mis en place pour faciliter l'entretien et limiter les coûts.

Chaque poteau est maintenant référencé grâce à une signalétique entourant celui-ci, ce qui permet à chaque citoyen d'indiquer plus facilement à la commune les éclairages défectueux. Ces informations seront relayées sur plate-forme informatique permettant une intervention efficace.



Travaux

Suite aux inondations du mois de juin des subventions de la sécurité routière, du département, et la Région nous ont été allouées. De fait, des travaux de réfection de la chaussée sont en cours pour Doucy et Bellot (*le haut de la rue des Avônes*).

Fusion des communautés de communes

Avec la loi N.O.T.R.E (*Nouvelle Organisation Territoriale de la République*) de 2015 ayant pour but de regrouper les communes composées d'un minimum de 15 000 habitants, des rapprochements de communautés de communes sont nécessaires.

Le 1^{er} janvier 2017, notre communauté de communes de « *La Brie des Morin* » fusionnera ainsi avec la communauté de communes « *du cœur de la Brie* » (*autour de la Ferté Gaucher*) pour n'en créer qu'une seule. 31 communes en feront donc partie soit 26 728 habitants.

Elle prendra le nom de communauté de communes « *des 2 Morin* ». Les agents communaux travaillant actuellement sur le site de Bellot resteront en place en 2017. La gestion de la piscine de Bellot sera effectuée par cette nouvelle entité.

À ce jour aucune incidence notable n'est évoquée pour le lissage des régimes fiscaux des 2 intercommunalités.

BELLOT

Lettre d'information

Informations complémentaires

- ✓ Le nouveau **P.L.U** sera applicable au 1^{er} janvier 2017. Les derniers contrôles de légalité ont abouti.
- ✓ Les permanences du **CLIC** sur Bellot ont pris fin. Celles-ci continueront à avoir lieu sur la commune de Rebais chaque premier lundi du mois de 09h30 à 12h00 à la mairie, mais aussi sur la commune de la Ferté Gaucher les 3^{ième} mercredi du mois de 13h30 à 16h00 dans la maison des services.
- ✓ Depuis le 25 mai 2006 Florence MARTIN a repris "Les Fins Gourmets" sous la nouvelle dénomination : "**AU P'TI BELLOT**". Il s'agit d'un magasin d'alimentation générale proposant plusieurs services en annexe : dépôt de pain et de journaux, un point vert... Celui-ci est ouvert de 09h00 à 13h00 et de 15h00 à 20h00 tous les jours sauf le mardi. Vous pouvez joindre madame MARTIN aux coordonnées suivantes : ☎ : 01.64.65.68.59 / ✉ : au-p-ti-bellot@orange.fr
- ✓ Depuis le 15 novembre, nous avons la chance d'accueillir le **CAMION PIZZA HERVÉ** sur la place de Bellot tous les mardis soir. Les commandes peuvent se faire au ☎ 06.46.67.57.42.

2016

À vos agendas !

Novembre

- Dimanche 06 : Marche (*Natur&vasion*) *Passé !*
- Vendredi 18 : Soirée Beaujolais (*Mairie et l'Assiette Gourmande*) *Passé !*
- Dimanche 27 : « Vide ta chambre » (*F&J Aventure*)

Décembre

- Samedi 10 : Marché de Noël (*Pomme en Fête*)
- Vendredi 16 : Soirée cinéma pour les enfants (*FRAB*)
- Samedi 17 : Spectacle de Noël (*Mairie*)
- Mardi 20 : Atelier décorations de Noël (*La Belette*)

2017

Janvier

- Samedi 07 : Vœux du Maire et du conseil municipal
- Concours de déguisements des enfants (*FRAB*)

Février

- Carnaval (*Pomme en Fête*)

Mars

- Sortie théâtre (*La Belette*)
- Atelier origines de la musique (*Au fil de Saint Loup*)
- Loto des enfants (*FRAB*)
- Jeudi 30 : Départ de la 205 de F&J Aventure pour le 205 trophée

Avril

- Dimanche 16 : Chasse aux œufs de Pâques et arrivée de la 205 de F&J
- Brocante (*FRAB*)
- Marche (*Natur&vasion*)